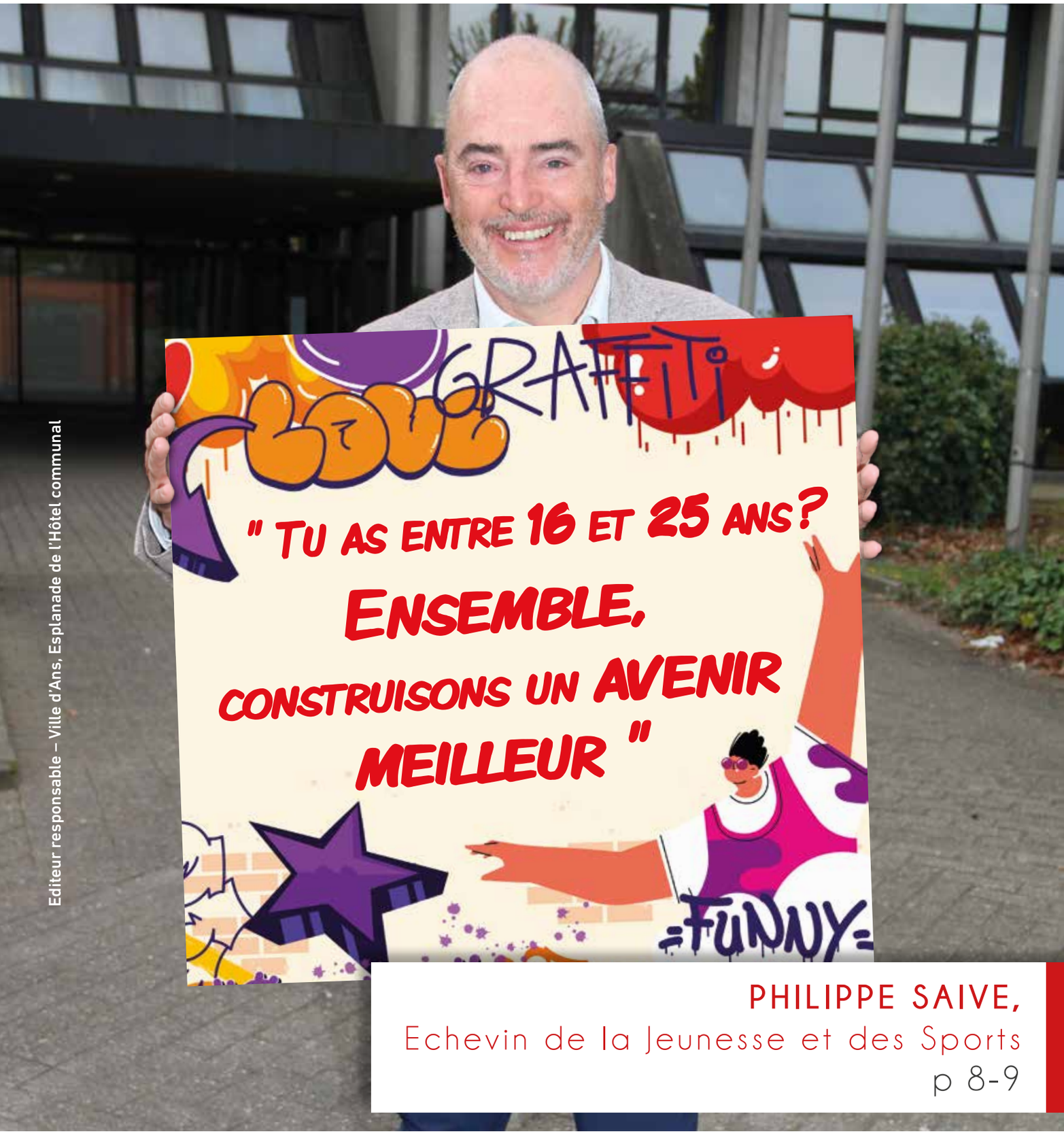
ANSINFOS | #332

PÉRIODIQUE COMMUNAL D'INFORMATION > AVRIL 2025



Editeur responsable – Ville d'Ans, Esplanade de l'Hôtel communal

PHILIPPE SAIVE,
Echevin de la Jeunesse et des Sports

p 8-9

VILLE D'ANS

Infractions environnementales p. 4

Echange culturel et littéraires p. 5

Permanences fiscales p. 10



Grégory Philippin,

Bourgmestre en charge de la Culture et des Bibliothèques

Déclaration de Politique Communale 2024-2030

Ans trace la voie de son avenir
La Déclaration de Politique Communale 2024–2030 adoptée

Le 24 mars dernier, le Conseil communal a adopté la **Déclaration de Politique Communale** pour la législature 2024–2030. Ce document stratégique, porté par la majorité PS-MR, fixe le cap pour les prochaines années avec un objectif clair : **améliorer durablement la qualité de vie à Ans tout en assurant une gestion responsable des finances publiques.**

1. Un cadre de vie sûr, propre et convivial

- **Urbanisme** : rénovation des quartiers (Gare, Centre d'Alleur, Haut Douy…), lutte contre les infractions urbanistiques.
- **Mobilité :** promotion des modes doux (vélos, covoiturage), amélioration des transports publics, accessibilité renforcée pour les PMR.
- **Sécurité :** présence policière accrue, caméras de surveillance, éclairage LED et lutte contre les incivilités.
- **Espaces publics :** aménagement des places, enfouissement des bulles à verre.
- **Propreté :** rénovation des voiries, tolérance zéro face aux dépôts sauvages, éducation à l'environnement.

2. Pour l'épanouissement et la dignité de tous

- **Petite enfance :** création de places d'accueil, rénovation des crèches, soutien à la parentalité.
- **Éducation :** repas équilibrés, lutte contre le harcèlement, écoles rénovées.
- **Jeunesse :** Conseil communal des jeunes, soutien aux mouvements de jeunesse, espaces étudiants.
- **Sport :** nouvelles infrastructures (padel…), chèques sport juniors/seniors, accessibilité pour tous.
- **Culture :** valorisation des artistes locaux, modernisation des centres culturels, promotion de la lecture.
- **Santé :** prévention, formations aux premiers secours, soutien à la santé mentale.
- **Seniors :** Conseil communal des ainés, taxi seniors, lieux de rencontre, lutte contre l'isolement, résidences intergénérationnelles.
- **Action sociale :** accompagnement personnalisé, insertion professionnelle, lutte contre toutes formes de discrimination.
- **Logement :** création de logements accessibles, lutte contre l'insalubrité, soutien aux personnes âgées et aux PMR.
- **Égalité :** promotion de l'égalité entre les genres et pour les personnes LGBTQIA+.
- **Bien-être animal :** parcs canins, cimetière pour animaux, lutte contre la maltraitance.

3. Une ville attractive et dynamique

- **Économie locale :** soutien aux commerces, création de marchés itinérants, circuits courts favorisés.
- **Tourisme :** développement du **Château de Waroux** (HORECA, hébergement), valorisation du **Fort de Loncin**.

4. Une commune engagée pour le climat

- **Nature et énergie :** création d'une réserve naturelle, plantations d'arbres, jardins partagés, bornes de recharge électrique, réduction de l'empreinte carbone.
- **Marchés publics :** intégration de critères environnementaux et sociaux.

5. Une démocratie locale renforcée

- **Participation citoyenne :** commissions consultatives, budgets participatifs, rencontres citoyennes.

6. Un service public moderne et accessible

- **Administration :** modernisation, horaires élargis, services à domicile pour les PMR, formation en langue des signes.

7. Une gestion financière responsable

- **Budget :** maintien des services, **pas d'augmentation des taxes**, recherche active de subsides.

En résumé

Cette Déclaration trace une vision ambitieuse pour faire d'**Ans une Ville verte, inclusive, solidaire et proche de ses citoyens.** Chaque projet vise à renforcer le **bien-vivre ensemble**, tout en préparant activement notre territoire aux **défis de demain**.

Grégory Philippin, Bourgmestre : en charge de la Coordination générale, de la Police, de l'Aménagement du territoire, du Budget, des Finances, de la Culture, de l'Etat civil, de la Population, du Patrimoine classé, de la Tutelle CPAS.
Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) – Courriel : gregory.philippin@ans-ville.be

«Ils se sont dit oui»



Le 13 juillet 2024
Les époux
EL JAGHAOUI-BLAL



Le 13 juillet 2024
Les époux
REMACLE-GOULDEN



Le 20 juillet 2024
Les époux
CUYPERS-GOORICKX



Le 20 juillet 2024
Les époux DI PASQUALE
DUMAIS-APRIL



Le 27 juillet 2024
Les époux
RENWART-VIELLEVOYE



Le 27 juillet 2024
Les époux
SERLEZ-DELVAUX



Le 03 août 2024
Les époux
CASTRONOVO-INAMA



Le 10 août 2024
Les époux
BILLEN-GALLIX



Le 10 août 2024
Les époux
PASCOLO-FIORI

Noces d'or et de diamant à l'Hôtel de ville d'Ans



Le 14 septembre 2024
Les époux
CLAESEN-BURTIN



Le 14 septembre 2024
Les époux
GENDARME-SABLON



Le 14 septembre 2024
Les époux
MATTINA-CAMMARATA



Le 10 août 2024
Les époux
PELZER-DENGIS



Le 21 septembre 2024
Les époux
D'URSO-VITELLO



Le 21 septembre 2024
Les époux
FRANCOIS-MOONS



Le 21 septembre 2024
Les époux
GERARD-WALSDORFF



Walther Herben,

Premier Echevin en charge de l'Environnement et des Travaux

Infractions environnementales : les amendes seront plus salées



En sa séance du 22 avril dernier, notre Conseil communal a approuvé ma proposition de faire de passer de 350 à 500 € le montant plafond des amendes administratives applicables aux infractions environnementales.

Nous atteignons ainsi le maximum légal autorisé en la matière, sachant qu'outre à l'amende, les auteurs s'exposent à une « redevance pour enlèvement de déchets abandonnés » qui, étant proportionnelle à la nature et à l'importance du dépôt à nettoyer, peut être beaucoup plus élevée que l'amende proprement dite.

Avec le renforcement du service des agents constatateurs par l'arrivée d'André Jamers (voir AnsInfos du mois dernier), le recrutement en cours d'agents supplémentaires et la mise en service imminente de deux nouvelles caméras mobiles et particulièrement performantes, la chasse aux délinquants environnementaux est décidément une priorité dans notre Ville.



Gestion du patrimoine foncier communal : la ville crée « Terragis »

En cette même séance du Conseil, celui-ci a adopté le contrat de gestion qui lie désormais la Ville d'Ans à sa régie foncière autonome, créée l'an dernier et baptisée « TERRAGIS ».

En substance, ce nouvel organe a pour mission de gérer et de développer le patrimoine foncier local, en vue d'optimiser les réserves foncières au bénéfice de l'entité. TERRAGIS pourra ainsi et notamment mettre en œuvre la stratégie relative au développement de logements et d'autres biens immeubles, veiller à la maîtrise des coûts pour préserver une offre abordable pour les citoyens, contribuer au redéploiement économique d'Ans et à maintenir, promouvoir et développer le commerce dans l'entité ansoise.

Dotée d'une personnalité juridique propre, la régie communale autonome permet une gestion plus dynamique du secteur d'activités qui lui est confié. Elle peut aussi, contrairement à la Ville, avoir des activités industrielles ou commerciales, avec une souplesse de fonctionnement proche du management d'entreprises.

Au plan financier, l'assujettissement potentiel de certaines de ses opérations à la TVA lui permettrait également de récupérer le montant de cette taxe, ce qui n'est évidemment pas négligeable. Enfin, elle est soumise au régime de la comptabilité des entreprises et échappe ainsi à la comptabilité budgétaire lourde qui reste de mise au plan communal.

9 membres du Conseil communal et un membre observateur forment le Conseil d'Administration de TERRAGIS, assurant ainsi le lien permanent avec les instances communales. La présidence du Conseil d'Administration a été confiée au Président du Conseil communal, Thomas CIALONE, le Bourgmestre, Grégory PHILIPPIN, en est le Vice-Président, tandis que j'y occupe le poste d'Administrateur délégué.

Sa direction, à mi-temps, est assurée par M. Julien ANDRE, qui est également directeur à mi-temps de l'Agence Immobilière Sociale.

Revitalisation du centre d'Alleur : c'est (enfin) parti !



Le dernier Conseil communal a également adopté le cahier spécial des charges des travaux de revitalisation du centre d'Alleur, entamant ainsi la réalisation concrète d'un projet dont les origines remontent à ... 2003 !

En l'occurrence, le chantier consistera en l'aménagement d'espaces publics dont :

- la création d'un parking de 61 places entre la rue Reine Astrid et la rue des Messes ;
- l'aménagement de l'entrée du Parc Philosophique depuis la place des Anciens Combattants par un pont piétonnier ;
- le réaménagement du carrefour entre la place des Anciens Combattants, la rue Reine Astrid et la rue Dehousse, ainsi que la création d'une zone de dépose minute et d'un espace convivial à la sortie de l'école Saint-Vincent, côté rue Reine Astrid.

Le montant estimé des travaux s'élève à 2.785.691,65 € TVAC, avec un subside régional de 1.240.000 €.

Prochaines étapes de ce beau et important projet : l'adjudication, une fois reçu l'accord de l'autorité de tutelle, puis la mise en œuvre des travaux, probablement à l'automne 2024 ou, au plus tard, au printemps 2025.

Walther HERBEN, Premier Echevin en charge de l'Energie, de l'Environnement / Qualité de la vie, de la Mobilité, des Modes doux de déplacements, du Patrimoine, des Travaux.
Courriel : walther.herben@ans-ville.be - Contact : 04 247 72 52 (Claudia Musardo) – Courriel : claudia.musardo@ans-ville.be



Nathalie DUBOIS,

Echevine de l'Instruction publique

Échange culturel et littéraire intercontinental : un concours d'écriture réussi !







La semaine dernière, le mardi 11 mars, l'école Fernand Meukens participait à une cérémonie de remise des prix pour un projet d'échange exceptionnel entre les élèves de 5e et 6e années de l'établissement et deux autres écoles de Montréal et Québec. Ce concours d'écriture avait pour but de créer des histoires en intégrant des belgicismes et des québécismes, tout en explorant la richesse culturelle des deux régions.

La remise des prix s'est déroulée en visioconférence hybride, réunissant les élèves et les enseignants, ainsi que des délégués de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Québec. Nous avons notamment eu la présence de Mme Lotte Vanharen, chargée de projets et M. Guillaume Sarrabournet, directeur et des affaires bilatérales et publiques à la délégation générale du Québec à Bruxelles.

Les participants ont eu l'occasion de partager leurs histoires et de découvrir les talents des élèves d'autres écoles. Ce projet a non seulement permis de renforcer les liens entre nos élèves et ceux Outre-Atlantique, mais aussi de mettre en lumière la beauté et la diversité de nos langues et cultures.

En guise de récompenses, les classes ont reçu des ouvrages offerts par madame Nobécourt, membre du jury, éditrice et gérante des éditions « A pas de loups » et les lauréats de chaque école un colis plus particulier afin de les féliciter.

Félicitations à tous les participants pour leur créativité et leur engagement ! Ce projet marque le début de nombreux échanges futurs qui, nous l'espérons, continueront à enrichir nos élèves.

Lien du reportage Liège Média-Quatre : *https ://www.qu4tre.be/infos/enseignement/belgicismes-et-quebecismes-un-concours-qui-rapproche/2008045*



Nathalie DUBOIS, Echevine en charge de la Crèche, de l'Instruction publique, de la petite Enfance, des Séniors. Courriel : nathalie.dubois@ans-ville.be – Permanences : Le mercredi matin sur rendez-vous au 2e étage de l'Administration communale.
Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 – Courriel : jerome.renette@ans-ville.be



Anne-Marie Libon,

Echevine des Affaires économiques, Présidente de l'Agence de Développement Local.

Nouveaux commerces

Nancy Energy Beauty : Salon de coiffure et esthétique

Rue de la Station, 44
4430 Ans
0465 855 499
n.e.b-coiffure@outlook.be



Centre Plénitude : psychologue et massothérapeute

Rue d'Othée, 17/02
4430 Ans
0496 046 873
0484 778 848
centre-plenitude@hotmail.com

PLÉNITUDE
CENTRE PLURIDISCIPLINAIRE
VERS L'ÉQUILIBRE DU BIEN ÊTRE



Anne Marie LIBON, Echevine en charge de l'ADL, des Affaires économiques, des Circuits courts, de l'Egalité des chances, de l'Emploi, du Logement, du Personnel, de l'Urbanisme, de la Ruralité.
Courriel : anne-marie.libon@ans-ville.be. Contact : Fanny Juveyns – 04 247 72 47 – Courriel : fanny.juveyns@ans-ville.be

Agenda

02/05, 20 h 30

JAZZ | Moanin Birds + Guests

Centre culturel d'Ans, 8 €-10 €

03/05, 20 h

METAL FESTIVAL ALLEUR : NIGHTRIDE – ISHTAR – HEADBANGZ

Centre culturel d'Ans, 8 €-10 €

05/05 → 09/05, 9 h-16 h

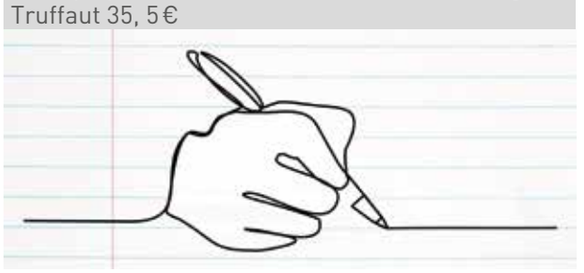
STAGE | La culture Hip-Hop

Centre culturel d'Ans, 100 €

12/05 et 02/06 19 h

Ateliers des mots

Salle polyvalente du centre culturel rue George Truffaut 35, 5 €



13/05, 27/05, 10/06, 24/06, 17 h 30 ou 19 h 15

YOGA DU RIRE

Salle polyvalente du centre culturel rue George Truffaut 35, 8 €



23, 24 et 25/05

Fête des Ateliers : vernissage, concert, spectacles

Centre culturel d'Ans, 3 €



24/05, 10 h-12 h

Bimz Kids : boutures et macramé

Salle polyvalente du centre culturel rue George Truffaut 35, 7 €







Philippe Saive,

Echevin de la Jeunesse :
un engagement au Service des Jeunes

Parlons de Nos Actions :

Des Événements Fun, Sportifs et Culturels pour tous les jeunes

La Boussole AMO encourage l'accès à la culture et le sport pour tous. L'AMO développe des partenariats avec les clubs sportifs et culturels de la ville pour proposer aux jeunes des stages sportifs et artistiques, des sorties culturelles et des séjours à des prix abordables grâce aux aides du CPAS dont le Président est Patrice Lempereur. Avec le centre culturel, l'AMO met aussi en place des ateliers créatifs comme le stand-up et la vidéo permettant aux jeunes de se produire en public, sur la scène du centre culturel ou encore au festival du Clap d'Or de Liège.

Le Centre Culturel d'Ans présidé par notre Bourgmestre Grégory Philippin, organise des ateliers artistiques toute l'année (théâtre, arts plastiques), des événements mensuels pour les enfants (Bim'Z Kids animés par le CJLg) proposant des activités variées, ainsi que des stages pendant les vacances scolaires (éveil musical, arts plastiques, cinéma, etc.).

Il y a aussi des événements comme « Comme 3 pommes », une journée pour les tout-petits et leurs parents, des concerts ou un spectacle musical pour la petite fête de la musique, et des spectacles de théâtre pour le jeune public et les familles. Des projets scolaires sont menés dans les écoles primaires et secondaires locales, et une exposition jeunesse est organisée chaque année à la Bouquinerie.

Les jeunes en bibliothèque, une mission essentielle

La bibliothèque joue un rôle central dans la promotion de la lecture auprès des jeunes, le renforcement des liens familiaux et sociaux, et la valorisation d'une culture littéraire riche et diversifiée.

Dans les écoles primaires relevant de la compétence de l'échevine Nathalie DUBOIS, ainsi que dans l'enseignement secondaire, la bibliothèque propose aux classes des visites, des ateliers de lecture et d'écriture, des débats littéraires, des rencontres avec des auteurs et illustrateurs jeunesse, ainsi que des événements autour du livre.

Elle organise également des animations en crèches, à l'ONE, ainsi que des activités intergénérationnelles.

En dehors du cadre scolaire, la bibliothèque offre un large éventail d'animations : heures du conte, expositions, spectacles, et bien d'autres encore.

Elle favorise aussi l'apprentissage par le jeu, en partenariat avec la Ludothèque et la Ligue des familles, qui mettent à disposition des jeux éducatifs et récréatifs, et proposent des ateliers parents-enfants.



Du sport pour tous !

Mais la Ville d'Ans, ce sont aussi des infrastructures sportives de tout premier ordre, avec une piscine, le Hall des Sports Henri Germis, le complexe sportif François Heine, le stade Dominique d'Onofrio, une piste d'athlétisme, qui permettent à toutes et tous de pratiquer une activité sportive.

Ans accueille pas moins de 55 clubs, 8290 affiliés au total dont 4267 jeunes…

Philippe Saive, en charge de la Communication, de la Jeunesse, des Sports, des Infrastructures sportives.
Courriel – philippe.saive@ans-ville.be.
Contact : Caroline Loudèche – 04 247 73 14 – Courriel : caroline.loudeche@ans-ville.be

TU AS ENTRE 16 ET 25 ANS?

ENSEMBLE, CONSTRUISONS UN AVENIR MEILLEUR

⚠ HEY, LES JEUNES! ON A BESOIN DE VOUS! ⚠

L'échevinat des jeunes met en place un **plan d'action** pour savoir ce qui compte vraiment pour vous. T'as des idées, des envies ou des besoins que tu aimerais voir changer dans ta ville ? C'est le moment de t'exprimer !

POURQUOI PARTICIPER?

- C'est pour VOUS ! On veut que vos voix soient entendues et que vos besoins soient pris en compte dans les projets à venir.
- On veut savoir ce qui vous manque, que ce soit au niveau des loisirs, de l'éducation, de la culture ou même des espaces publics.
- C'est un vrai changement, pas juste des discussions dans le vent !

COMMENT ÇA MARCHE?

Réunions participatives : On se réunit pour discuter de vos idées et suggestions !

AGENDA DES RÉUNIONS DE 18H30 À 20H. :

Lundi 19 mai	Salle du Tilleul, rue de Jemeppe à Loncin
Mardi 20 mai	Anax, rue de l'Etang à Xhendremael
Mercredi 21 mai	Centre Culturel, place des Anciens Combattants à Alleur
Jeudi 22 mai	Ecole H. Lonay, rue Henri Lonay
Vendredi 23 mai	Bibliothèque Soreil, rue Walther Jamar à Ans

Alors, t'es partant pour participer et faire entendre ta voix ?

Hey les parents !

ON COMPTE SUR VOUS POUR RELAYER L'INFO AUPRÈS DES JEUNES ☺

#PlanDAction #Jeunesse #TaVoixCompte #ExprimeToi

INFOS >> AU 04 247 74 71





Yves Parthoens,

Echevin des Affaires sociales

Permanences Fiscales

La période des déclarations fiscales approche à grand pas !

J'ai le plaisir de vous confirmer que le service social communal sera à votre disposition dès le 5 mai 2025 pour vous apporter une aide dans le remplissage de votre déclaration fiscale par tax-on-web ou pour la vérification de celle-ci, préremplie par le SPF Finances.

Merci dès à présent de prévoir votre carte d'identité **et le code pin** de celle-ci, indispensable afin de permettre au service social, sous forme informatique ou papier, d'avoir accès à votre dossier fiscal.

Prévoyez également d'avoir à disposition toutes les attestations vous permettant de bénéficier de réductions fiscales (rentes alimentaires, versements en faveur d'associations, crédit hypothécaires, enfants à charge, ...).

Aussi afin d'optimaliser au mieux notre aide, le service social reçoit **uniquement** sur rendez-vous en contactant Mme VANDEVENNE au 04 247 72 94 ou M. PEETERS au 04 247 72 76.

Je suis également à votre disposition tant pour le support tax-on-web que pour les déclarations papiers. Vous pouvez me contacter aux numéros suivants : 0472 480 224 ou 0476 452 913.

Il vous est toujours possible d'introduire une demande ou d'obtenir des renseignements auprès de notre service social communal en prenant rendez-vous auprès de Mme VANDEVENNE au 04 247 72 94 ou auprès de M. PEETERS au 04 247 72 76, notamment pour : Demande de pension ; Demande d'Emplacement PMR (personne à mobilité réduite) ; Demande d'allocation d'handicap.

A cet égard, je tiens à rappeler que le SPF Sécurité Sociale, qui gère les demandes de reconnaissances de handicap et les demandes d'allocations de handicap, pour les personnes de moins de 65 ans tient une permanence au sein de notre administration tous les premiers mardis du mois de 9 h à 12 h sans rendez-vous.

Yves Parthoens,
Echevin en charge des Affaires Sociales, de la Santé, des Cultes, des Groupements patriotiques et des Personnes à mobilité réduite.



Yves Parthoens, Echevin en charge des Cultes, des Groupements patriotiques, du PCS, de la Santé, des Personnes à mobilité réduite, du Service social. Permanences les mercredis de 14 h à 16 h 30 sur rendez-vous : 0476 452 913 ou 04 247 72 08
yves.parthoens@ans-ville.be ou michael.habrant@ans-ville.be



Patrice Lempereur,

Président du CPAS, en charge des Relations avec les Quartiers et du Bien-être Animal

La Commission Locale pour l'Energie – Un aspect méconnu du travail de guidance énergétique

La présentation du rapport annuel 2024 de la Commission Locale pour l'énergie (CLE) a été l'occasion d'apporter un peu de lumière sur un aspect important mais peu connu du travail de notre service de Guidance Énergétique.

Qu'est-ce que la CLE ?

La CLE prend des décisions concernant des clients protégés, bénéficiaires du tarif social. Elle se réunit à la demande de RESA ou du client lui-même, et rassemble autour d'une même table le gestionnaire de réseau, le client, un membre du Conseil du CPAS et un membre du service de Guidance Énergétique du CPAS. Elle statue sur une éventuelle remise de dette, l'octroi de cartes d'alimentation en gaz pendant l'hiver, ou sur la perte du statut de client protégé. Elle se compose du client lui-même (et/ou de son représentant), d'un représentant de RESA, d'un membre du Conseil de l'Action Sociale et d'un membre du service de guidance énergétique du CPAS.

En 2024, la CLE a été saisie à 7 reprises, pour un total de 67 dossiers examinés. Mais il est bon de savoir que préalablement à cette saisine, de nombreuses mesures sont prises par le service de Guidance Énergétique du CPAS pour remettre les personnes en ordre et éviter qu'elles ne perdent leur statut de client protégé. En 2024, 194 personnes ont ainsi pu voir leur dossier régularisé avant même d'être présenté à la CLE.

Le service de Guidance Energétique est là pour vous accompagner

La Guidance Énergétique du CPAS effectue un travail d'information et d'accompagnement, qu'il s'agisse d'aide aux démarches administratives, de conseils pratiques ou, si besoin, de réorientation vers d'autres services compétents. Il est toujours mieux de se faire aider que de laisser une situation empirer. Il ne faut donc jamais hésiter à s'adresser à ce service lorsque des difficultés commencent à apparaître.



Service de Guidance Energétique

Rue de l'Yser 50 à 4430 Ans – ouvert sur RDV du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et du lundi au jeudi

Secrétariat général du service : 04 247 74 05

Gestionnaire de la CLE : M. Eric MOISSE – 04 247 74 03 – eric.moisse@ans-cpas.be

Nouvel Autocollant pour la Sécurité des Animaux dans nos Habitations



Avec l'arrivée du printemps, Patrice LEMPEREUR, Président du CPAS en charge du Bien-être Animal, a le plaisir de vous présenter, avec le soutien du Collège communal, une initiative importante pour la sécurité de nos compagnons à quatre pattes : un nouvel autocollant destiné à signaler la présence d'animaux domestiques dans les habitations. ! [Image de l'autocollant]

Pour qui ?

Cet autocollant s'adresse à tous les propriétaires d'animaux domestiques qui souhaitent protéger leurs animaux en cas d'intervention d'urgence. Il peut être apposé sur les portes, les fenêtres ou tout autre endroit visible pour les services d'intervention.

Pour quoi ?

L'autocollant présente un double intérêt en cas d'intervention :

- Pour les animaux : Il permet de s'assurer qu'ils ne sont pas oubliés et qu'une assistance leur soit apportée si besoin.
- Pour les secours : En prévenant les intervenants de la présence d'animaux, cet autocollant les aide à mieux anticiper les réactions des animaux en situation d'urgence, certains d'entre eux nécessitant une approche prudente.

Comment vous le procurer ?

L'autocollant est GRATUIT et disponible de plusieurs manières :

- À l'accueil de l'administration communale, Esplanade de l'Hôtel communal, 1 à 4430 Ans ;
- Au CPAS, rue Edouard Colson, 148 à 4431 Loncin ;
- Au poste de police d'Ans-St Nicolas, rue du Monténégro, 2 à 4430 Ans.
- Sur demande auprès de Patrice Lempereur, en charge du Bien-être Animal de la Ville d'Ans patrice.lempereur@ans-cpas.be
- Directement auprès du service Bien-être Animal, en écrivant à veronique.jansen@ans-ville.be et en mentionnant vos coordonnées postales pour l'envoi.

Protégeons ensemble nos animaux et assurons leur sécurité en cas d'urgence. N'hésitez pas à vous procurer cet autocollant et à le partager avec d'autres propriétaires d'animaux.

Bien-être animal – relations avec les quartiers

Une journée mémorable pour nos amis à quatre pattes à Ans !

La Ville d'Ans a connu une magnifique journée dédiée à nos compagnons à quatre pattes avec la balade canine organisée par l'association citoyenne Autour du Ravel.

Cet événement a permis aux participants de découvrir des lieux méconnus et enchanteurs de la ville.

En tant que président du CPAS en charge du Bien-être Animal, Patrice Lempereur a été ravi d'avoir pu soutenir cette initiative qui a rassemblé de nombreux amoureux des chiens autour d'une expérience enrichissante. Les balades balisées de 3, 7 et 10 km ont rythmé la journée, offrant aux chiens et à leurs humains des moments de convivialité et de partage.

Belle initiative du Comité d'Autour du Ravel et merci à tous les bénévoles pour leur engagement sans faille et leur passion dans l'organisation de cet événement.



Patrice Lempereur, Conseiller provincial - Président du Centre Public d'Action Sociale en charge des Relations avec les Quartiers, du Bien-être Animal et de l'Informatique

Contact : 0495 913 283 – Rue Basse Cour, 99 - 4430 Ans



Un geste citoyen pour sauver des vies ! Donnez votre sang.

Parce que de petits gestes peuvent améliorer notre vie et celle de nos proches, Le sang c'est la vie !

Vous l'aurez peut-être vu et entendu un peu partout autour de vous, la Croix Rouge de Belgique relance une campagne massive de don de sang et plus particulièrement de plasma. L'objectif : doubler les dons de plasma d'ici 2029. Je vous propose donc un petit point sur la situation, parce que ces dons sauvent définitivement des vies !



C'est quoi le Service du Sang au sein de la Croix rouge ?

Le service du Sang est une entité de la Croix rouge de Belgique agréée par le ministère de la santé en tant que « établissement de transfusion sanguine ». Il a pour mission de fournir en dérivés sanguins, les hôpitaux qui en ont besoin chaque jour. Le service du sang s'occupe du recrutement des donneurs, du prélèvement, de la préparation des poches et de la distribution des dérivés. L'objectif est de permettre de répondre aux besoins des nos structures de soins, toujours plus importants. Pour se faire, Il organise des collectes régulières, que ce soit sur demandes en entreprise, lors d'initiatives privées, dans des hôpitaux ou lors d'évènements réguliers dans des sites récurrents. Le centre culturel d'Alleur est d'ailleurs un des points de collecte.

C'est quoi le sang ?

Le sang est un tissu liquide qui circule dans notre corps grâce aux vaisseaux sanguins. Il est composé de globules rouges, de globules blancs et de plaquettes qui baignent dans un liquide appelé plasma. Le sang joue un rôle essentiel dans le transport de l'oxygène, des nutriments, des anticorps et des hormones.

Chez un adulte, le volume sanguin est d'environ 5 litres mais ce volume varie en fonction du poids, de la taille et du sexe de l'individu.

Pourquoi donner ?

Parce que la Belgique a besoin de près de 500.000 poches par an !

Parce que 30 minutes de don peuvent sauver jusqu'à 3 vies !

Parce qu'une personne sur 7 en Belgique aura, un jour, besoin d'une transfusion.

Parce que Les réserves sont faibles et il est nécessaire d'avoir un stock permanent et à un niveau acceptable afin de pouvoir couvrir les besoins de nos hôpitaux.

Ces dons de dérivés sanguins sont utilisés dans des situations d'accidents, des accouchements, des traitements de cancer, des interventions chirurgicales, des maladies génétiques, Autant de situations qui ont besoin de votre aide et par un simple geste !

Qui peut donner ?

En résumé, tout don compte !

Certaines personnes ne pourront toutefois pas donner en fonction d'un comportement à risque, d'un voyage à l'étranger, des maladies chroniques, Je vous invite à en parler à votre médecin ou regarder sur le site donneurdesang.be ou donneurdepl.sma.be pour retrouver toutes les informations et faire le test pour vois si vous êtes un candidat au don !

Certains donneurs sont particulièrement recherchés pour le sang car les réserves sont basses, il s'agit des groupes O- et B-.

Pour le plasma et les plaquettes, le groupe sanguin n'importe pas.

En pratique ?

Si vous avez l'envie de contribuer à la réserve de sang et si l'idée de poser un geste citoyen fait sens pour vous, je vous invite à en discuter avec votre médecin, votre pharmacien ou sur le site de la Croix Rouge de Belgique. Vous y trouverez toutes les informations pour pouvoir, à votre tour, contribuer à cet élan citoyen qui sauve réellement des vies !

ANS/ALLEUR

Centre culturel
Place des Anciens Combattants 1
4432 Ans

- Lundi 02/06/2025 de 17:00 à 20:00
- Mardi 10/06/2025 de 17:00 à 20:00
- Lundi 01/09/2025 de 17:00 à 20:00
- Mardi 09/09/2025 de 17:00 à 20:00
- Lundi 01/12/2025 de 17:00 à 20:00
- Mardi 09/12/2025 de 17:00 à 20:00

Benjamin Beneux,
Chef de groupe MR

Permis de conduire à commander ou à renouveler ? Simplifions nous la vie en passant commande via la plateforme BELDRIVE !



Après une première phase limitée aux demandes de permis de conduire provisoires, la plateforme BelDrive du SPF Mobilité et Transports a été étendue aux demandes et renouvellement des permis de conduire définitifs de **catégorie A et B**.

Cette interface utilisateur intuitive est accessible 24 h/24 et permet un gain de temps essentiel car une fois la commande en ligne effectuée, il ne s'agira plus que de se présenter **EN PERSONNE** au service population pour retirer le permis commandé.

La commande est possible :

- A partir d'un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Au moyen de la carte d'identité électronique (eID) ou Itsme.
- Pour la commande et le renouvellement des permis provisoires et définitifs de **catégorie A et B**.
- Pour le renouvellement des permis « format carte bancaire » ou format papier lorsque la validité du permis de conduire est sur le point d'expirer.
- Pour le remplacement d'un permis perdu ou endommagé.

Doivent encore faire la commande à l'administration :

- Les conducteurs qui nécessitent une attestation médicale, ont déjà fait l'objet d'une déchéance du droit de conduire, ou sont soumis à un examen de réintégration.
- Les personnes dont le permis a été volé.
- Les titulaires des catégories de permis de conduire (BE, C1, C, D1, D, C1E, CE, D1E ou DE).

En pratique, il vous faut :

- Un scan ou une photo de votre ancien permis de conduire s'il était de format papier.
- Un montant de 25 € qui sera payé lors du retrait à l'administration communale, dans un délai de 5 jours ouvrables après avoir fait la commande sur l'application.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu sur le site du SPF Mobilité et transports *https ://mobilit.belgium.be/fr/route/conduire/permis-de-conduire* (onglet Beldrive/Demande de permis) ou auprès du service population *population@ans-ville.be*

ALPE ANS

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI D'ANS asbl

Rue du Tilleul 49, 4432 Alleur

LES TITRES-SERVICES

REPASSERIE
LES ATELIERS DU TILLEUL

SERVICE D'AIDE-MÉNAGÈRE
À DOMICILE

Le titre-service coûte 10,20 EUR./h de travail avec une réduction fiscale de 10 %

Repassage de qualité
Nos repasseuses ont suivi une formation spécifique et utilisent un matériel professionnel.

04 384 34 19
titres-services@alpe-ans.be
Lundi au vendredi, 7h30 à 18h00



04 263 42 59
titres-services@alpe-ans.be
Lundi au vendredi, 8h00 à 12h00
les lundis et mercredis, 13h00 à 16h00



LES CHÈQUES A.L.E.

JARDINAGE, BRICOLAGE,
ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE, ...

Le chèque A.L.E. coûte 5,95 EUR./h de travail entamée avec une réduction fiscale de 30 %

04 247 08 64
g.lynen@alpe-ans.be
Lundi au vendredi, 8h30 à 16h00



Toujours à disposition de nouveaux clients et de nouveaux candidats travailleurs

Le F.C. Ans s'impose 2-0 face à Cointe ce 13 avril et monte en première provinciale.

Quelle formidable récompense pour le club, pour ses joueurs, ses dirigeants mais aussi ses 500 jeunes…

Un peu d'histoire…

Le F.C. Ans a été fondé en 1925 et s'est affilié à l'Union Belge de Football, récupérant ainsi le matricule 617. Entre 1942 et 1967, le club a évolué en Promotion (anciennement D3) et a disputé 22 saisons dans cette division nationale belge. En 1951, le nom « Ans Football Club » change car le club obtient le titre de « Société Royale » et est devenu le « Royal Ans Football Club ». Malheureusement, le club a cessé ses activités en 2014 en raisons de difficultés financières. Le 617 avait été radié.



Montée en puissance

Tel le phénix, le F.C. Ans renaît en 2023 avec une nouvelle équipe pleine d'envie et un staff particulièrement dynamique. Aussi, le club revient avec une nouvelle devise : « Toujours faire mieux et viser les étoiles ! ». Le F.C. Ans a enregistré plusieurs résultats notables au cours de ces derniers mois qui ont démontré tout son potentiel et ses capacités techniques sur le terrain.

Infrastructures et encadrement

En pratique, depuis plusieurs années, la ville d'Ans met à disposition du club, les installations du Stade Dominique D'Onofrio. Ces infrastructures offrent la possibilité aux joueurs de tous les âges d'évoluer et de garder la forme ! L'encadrement sportif et technique est composé de professionnels qui arrivent à maintenir l'équipe à un niveau compétitif. De surcroît, le F.C. Ans a créé la F.C. Ans Academy qui a pour objectif de former les talents d'aujourd'hui et de demain !

Un rôle tissu associatif de tout premier ordre.







Le F.C. Ans joue un rôle de ciment associatif et communautaire important pour la ville. Le club contribue au dynamisme sportif ansois et offre la possibilité aux jeunes talents de se développer ! Les Gladiateurs sont soutenus par des centaines de supporters engagés qui les poussent à se dépasser pendant les matchs.

Ce 13 avril ce fut donc la fête au stade d'Onofrio. Les autorités de la ville, représentées par le Bourgmestre Gregory Philippin ainsi que le Premier Echevin Walther Herben et le l'Echevin des Sports Philippe Saive étaient bien évidemment présentes pour célébrer cet évènement !





Jeudi 1er mai, de 14 à 18 h, au Château de Waroux :

La vie de Château en famille :

- Visites guidées (gratuites) du château à 15 h et 16 h 30
- Jeux pour enfants sur le thème du patrimoine : conte interactif pour les enfants de 3 à 5 ans et enquête pour les enfants de 6 à 12 ans.
- L'exposition : de Mickey à Dragonball : chefs-d'œuvre du dessin animé sera exceptionnellement accessible le 1er mai gratuitement pour les enfants de moins de 12 ans (PAF : 10 € – 8 euros pour les Seniors de + de 60 ans et les étudiants)
- Une après-midi sympa en famille !

Entrée gratuite (sauf exposition pour les + de 12 ans).

Infos : 04 247 72 73 – 04 247 73 89 – *waroux2@ans-ville.be*





LE VILLAGE SPORTIF

SAMEDI 17 MAI 2025 DE 13H30 À 18H30

HALL DES SPORTS DE LONCIN / SITE PISCINE D'ANS

DÉMONSTRATIONS SPORTIVES - CHÂTEAUX GONFLABLES
CUISTAX - PÊCHE AUX CANARDS



ENTREE GRATUITE



L'AFTER DU VILLAGE

DE 18H30 À 20H00
SUPERVOLT



DE 20H30 À 22H00
MUSE BY MUSEUM



DE 22H00 À 24H00
DJ OLI TOMBEUR



VILLE D'ANS

AnsSports
Régie communale autonome